

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[183_Correspondances : 1848-1871](#)[Item](#)[Versailles, ce 21 mars 1871, Jules Favre à François Guizot](#)

Versailles, ce 21 mars 1871, Jules Favre à François Guizot

Auteurs : Favre, Jules (1809-1880)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie \(candidature\)](#), [Académie \(élections\)](#), [Académie française](#), [France \(1870-1940, 3e République\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1871-03-21

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote14, AN : 163 MI 42 AP 183 Papiers Guizot Bobine Opérateur 30

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Favre, Jules (1809-1880), Versailles, ce 21 mars 1871, Jules Favre à François Guizot, 1871-03-21

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7961>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVersailles (France)

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 19/02/2025 Dernière modification le 02/04/2025

Monsieur et vénéré cousin,

Je reçois seulement aujourd'hui à Antibes la
lettre par vous m'avez fait l'honneur de m'écrire la
15 courant. elle m'arrive au milieu d'événements
qui rendent malheureusement bien difficile le
désir que j'aurais de pouvoir vous être agréable.
Je n'ai pu l'honneur de connaître personnellement
le candidat dont vous voulez bien m'entretenir - mais
j'ai quel est son mérite. vous ajoutez à ce que
vous ne peut ignorer, la caution de votre jugement
éclairé et si compétent - en voilà certes beaucoup
plus qu'il n'est nécessaire. aussi vous prie-je de
m'avez mentionner votre fils pour que je puisse
confier avec lui, si j'avais un lendemain et un soir.
Je ne puis encore le demander à une cité indigne.

que je ne pourrais encore travailler sans être mis à mort.
quand cette aveugle rage sera calmée peut-être
non peut-il donner d'échapper aux désastreuses
conséquences de ces crimes intellectuels, et si je conserve
quelques jours encore de parole, ou tant de douleurs
intolérables je pourrais encore donner de nouvelles
preuves de sentiments de haute considération
avec lesquels je suis,

monsieur et votre dévoué

Notre bien sincèrement dévoué

Jules Ferry

Reçu le 21 mars 1871.